



Gesellschaft Schweizer Tierärztinnen und Tierärzte
Soci t  des V t rinaires Suisses
Societ  delle Veterinarie e dei Veterinari Svizzeri



Rapport annuel 2023



Table des matières

Préface	3
Survol de l'année 2023	4
Services aux membres	12
Comité et organes	14
Sections	16
Faits et chiffres	18
Finances/comptes	20
Statistiques	22

.....

Éditeur/rédaction

Société des Vétérinaires Suisses SVS
Brückfeldstrasse 18
3012 Berne
Tél. 031 307 35 35

info@gstsvs.ch
www.gstsvs.ch

Photos: Peter Baracchi et iStock

Le rapport annuel est disponible en français et en allemand.
Commande: www.gstsvs.ch/publications, info@gstsvs.ch
ou téléphone 031 307 35 35

Le rapport annuel peut également être téléchargé
sous forme électronique: www.gstsvs.ch/publications



Préface

Chères lectrices, chers lecteurs,

Le rapport annuel de la SVS présente les principales activités de l'année 2023 et constitue donc une occasion pour le Comité, le président et le directeur de faire le bilan de ce qui a été réalisé et de ce qui est encore à réaliser parmi les objectifs stratégiques.

C'est encore la possibilité donnée aux membres de la SVS de découvrir des activités de formation ou des prestations de la SVS et des sections que leurs nombreuses tâches professionnelles ne leur ont pas permis de repérer. Puisse l'année qui vient leur donner la possibilité d'en profiter pleinement. C'est à cela que servent les cotisations de membre!

Le rapport annuel a enfin pour but de montrer à nos partenaires ce que la SVS et ses membres font, et surtout quel est le positionnement de notre profession et de la SVS sur l'échiquier politique, social et économique. C'est par exemple le cas de nos activités en matière d'encouragement à la relève et contre la pénurie de personnel qualifié dans presque tous les domaines où les vétérinaires sont indispensables. Nous espérons ainsi intéresser et motiver aussi bien les partenaires des autres professions médicales que nos contacts à la faculté Vetsuisse, dans l'industrie, dans les organisations du monde agricole ou encore parmi les parlementaires disposés à soutenir nos efforts. Car c'est maintenant qu'il faut agir pour continuer à bénéficier de soins vétérinaires de qualité sur l'ensemble du territoire!

«C'est maintenant qu'il faut agir pour continuer à bénéficier de soins vétérinaires de qualité sur l'ensemble du territoire!»

Il faut finalement préciser que dans un rapport annuel, l'important se trouve non seulement dans les lignes, mais aussi entre les lignes. Dans de nombreux domaines comme le droit, la formation et l'économie, seuls les faits et les statistiques sont présentés. Or, en réalité, un travail considérable est indispensable derrière le décor.



Impossible de convaincre un partenaire de la politique ou de l'administration sans un solide argumentaire. Impossible de réaliser un tel argumentaire sans une solide connaissance du dossier, ni des contacts réguliers avec les sections, les membres ou des spécialistes d'autres domaines. Impossible de fixer des priorités parmi les nombreuses activités sans une vision stratégique claire de ce que nous voulons obtenir, de l'évolution à court, moyen et long terme de notre profession, et finalement des besoins de nos membres. Cela implique un intense travail quotidien, dont les seuls jalons d'un rapport annuel ne rendent que partiellement compte.

Que toutes celles et tous ceux qui ont contribué aux succès des activités de la SVS en 2023 en soient chaleureusement remerciés.

Olivier Glardon, président SVS

Survol de l'année 2023

Évaluation des risques de la branche: pour que les femmes enceintes et les mères qui allaitent puissent travailler en toute sécurité

Du point de vue du droit du travail, les cabinets vétérinaires sont considérés comme des «entreprises soumises à des dangers particuliers». À ce titre, ils sont tenus, lorsqu'une employée est enceinte, de prendre des mesures de protection supplémentaires en sus des prescriptions légales générales. En 2021, la SVS a élaboré un auxiliaire en ligne pour l'évaluation des risques. Réalisé en collaboration avec des spécialistes de la sécurité au travail, celui-ci a été complété par le chapitre «Activités officielles et contrôle des denrées alimentaires» et aborde désormais tous les domaines d'activité courants de la médecine vétérinaire.

L'évaluation des risques de la branche définit quels sont les risques pour la mère et pour l'enfant, quels travaux doivent être exclus ou, le cas échéant, quelles mesures peuvent prévenir les risques. Elle remplace l'analyse individuelle des risques et assure ainsi une application uniforme dans les entreprises vétérinaires. L'auxiliaire en ligne est à la disposition gratuite des membres de la SVS.



SOSforVets: de l'aide dans les situations de détresse

La nouvelle ligne téléphonique d'urgence de la SVS soutient les vétérinaires, les AMV, mais aussi les étudiantes et les étudiants en médecine vétérinaire dans les situations de vie difficiles. La hotline est disponible gratuitement 24 heures sur 24 pour les personnes concernées et leurs proches.

La SVS propose la hotline SOSforVets en collaboration avec le réseau de soutien pour les médecins de la FMH Remed, ainsi que Medphone AG. La hotline est gratuite pour les appelants. Le Fonds de Secours de la SVS prend en charge les coûts initiaux ainsi que les frais d'exploitation de la ligne téléphonique d'urgence pour l'année 2023 et assure un soutien financier pour quatre années supplémentaires.



SOS forVets
0800 073 535

soutenu par le fonds de secours de la SVS

FÉVRIER

JANVIER

Prise de position relative à la révision du droit des denrées alimentaires

La SVS demande que l'harmonisation avec le droit européen ne dégrade pas les conditions de travail des collaborateurs vétérinaires, en particulier des vétérinaires officiels.

Soirée pour les jeunes diplômés en médecine vétérinaire

La SVS invite les vétérinaires fraîchement diplômés à Berne et à Zurich à une soirée: une occasion de féliciter les jeunes confrères et sœurs pour leur réussite à l'examen fédéral et de leur faire connaître l'association professionnelle.





Bien soutenir les étudiants et les étudiantes: cours pour les vétérinaires ayant le rôle de formateurs ou formatrices

Une expérience pratique acquise pendant les études facilite grandement l'entrée dans la vie professionnelle. Dans ce contexte, le nouveau plan de formation pour les études de médecine vétérinaire prévoit 12 semaines de stages pratiques externes entre le 9^e et le 11^e semestre, afin d'approfondir la théorie et d'asseoir les aptitudes pratiques acquises. La SVS s'engage en faveur d'une formation pratique de haute qualité. C'est la raison pour laquelle elle a développé un cours pour préparer au mieux les vétérinaires à leur tâche de «formateurs» et de «formatrices». Les participantes et participants y apprennent comment transmettre au mieux leurs connaissances aux étudiants et étudiantes. On y élabore aussi les bases de la gestion tant des attentes que des conflits.

Engagement contre la pénurie de personnel qualifié

Pour la SVS, l'année 2023 est placée sous le signe de la lutte contre le manque de relève et la pénurie de personnel qualifié dans la médecine vétérinaire. Le nombre de postes restant vacants dans les cabinets vétérinaires est en hausse. L'insuffisance de personnel qualifié fait courir à la branche vétérinaire un risque de pénurie de soins vétérinaires de base, y compris la garantie d'un service d'urgence sur l'intégralité du territoire. Cela peut conduire, à l'extrême, à ce que les animaux domestiques ou les animaux de rente malades ou blessés ne soient pas suffisamment soignés, voire pas du tout. Du point de vue de la SVS, il est urgent d'agir.

Le président de la SVS, Olivier Glardon, présente le plan de mesures contre la pénurie de personnel qualifié et le manque de relève lors de la Conférence des présidents en mars. Le plan en trente points forme la base permettant la poursuite de la démarche spécifique et politique. Les causes de la pénurie de personnel qualifiée sont multiples. Parallèlement à des revendications politiques globales, la SVS travaille ainsi sur une multitude de projets et de thèmes visant à augmenter l'attractivité de la profession. Sur le plan politique, la SVS réclame entre autres, dans un catalogue de mesures, des places d'études supplémentaires pour la médecine vétérinaire. Elle propose par ailleurs de revoir les conditions d'admission aux études et de créer, dans le réseau de politique agricole, des systèmes d'incitation pour la médecine des animaux de rente dans les régions périphériques.

À l'initiative de la SVS, le conseiller national Lars Guggisberg (UDC/BE) dépose, en mai 2023, une interpellation cosignée par le conseiller national Lorenz Hess (Le Centre/BE) réclamant des informations au Conseil fédéral sur ces propositions. La SVS mène en outre des discussions avec des partenaires tels que la faculté Vetsuisse, les services cantonaux compétents en matière de hautes écoles des cantons de Berne et de Zurich ainsi que les offices fédéraux concernés afin de définir des solutions.



MARS

Recommandations en matière de radioprotection pour les tiers dans les cabinets vétérinaires

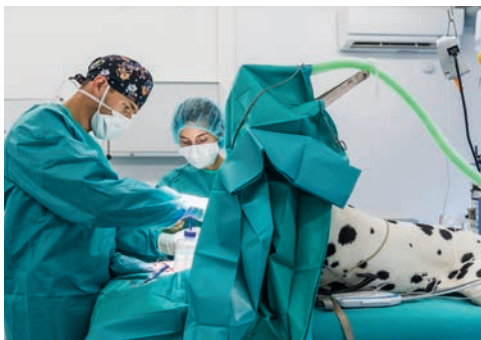
La loi sur la radioprotection ne règle que la protection des personnes exposées professionnellement aux rayons ionisants. L'Association de Radiologie Vétérinaire Suisse publie donc, en collaboration avec la SVS, une prise de position pour le cas où des tiers seraient présents dans les cabinets vétérinaires.

Réseau international avec la Belgique, la France et le Luxembourg

La SVS rencontre des représentants des associations professionnelles vétérinaires de Belgique, de France et du Luxembourg. Les thèmes de politique professionnelle dans les quatre pays sont au centre de cet échange.

Nouveau certificat de capacité SVS de médecine d'urgence

Les possibilités de traitements ont évolué, de même d'ailleurs que les attentes des détenteurs d'animaux. Étant donné que le nombre de cabinets qui assurent un service d'urgence recule, ceux de plus grande taille sont fortement sollicités par les urgences. Il est donc important que les personnes qui y travaillent bénéficient d'une formation ad hoc de qualité. L'Association suisse pour la médecine des petits animaux (ASMPA) a donc introduit un nouveau certificat pour la médecine d'urgence. La section spécialisée de la SVS souhaite de la sorte rendre la médecine d'urgence attractive pour les vétérinaires intéressés, tout en proposant une médecine de qualité qui aille au-delà des seules urgences.



Journées suisses des vétérinaires à Fribourg

Le 10^e anniversaire des Journées suisse des vétérinaires, avec une grande exposition industrielle et un repas festif, est un grand succès. Plus de 580 vétérinaires profitent du congrès qui se tient début mai à Fribourg pour échanger sur les thèmes actuels et les nouvelles tendances de la médecine vétérinaire.

La SVS organise toujours son propre track lors des Journées suisses des vétérinaires. Le premier jour, il s'agit d'une «Journée Francophone» avec des exposés exclusivement en français. Des thèmes comme les possibilités de la télémédecine, l'approche One Health ou l'éthique de l'euthanasie sont notamment au programme. La deuxième journée du «track SVS» est consacrée à différentes questions scientifiques et notamment aux conditions de travail. Le podium de la SVS, qui se tient à midi, met l'accent sur l'aménagement de conditions de travail attrayantes dans le domaine vétérinaire.

AVRIL

La SVS se présente aux étudiants et aux étudiantes dans le cadre des cours sur les connaissances professionnelles

Le cours sur les connaissances professionnelles, en 1^{re} année des études de la Faculté Vetsuisse, a pour but de familiariser les étudiants et les étudiantes à l'environnement de la médecine vétérinaire, à l'association professionnelle et aux différentes possibilités de carrière professionnelle.

MAI

Plateforme numérique pour la santé animale

Avec les plateformes PHD et PHBooklet, l'Association suisse pour la médecine des petits animaux (ASMPA) lance un nouveau système d'échange numérique de données sur la santé animale.



Bourse aux stages à Berne et à Zurich

Pour la première fois, la SVS organise des bourses aux stages dans les facultés Vetsuisse de Berne et de Zurich, permettant ainsi aux étudiants et aux étudiantes de quatrième année et aux personnes proposant des stages de se rencontrer. Pour commencer, les vétérinaires y ont l'occasion de se présenter brièvement eux-mêmes ainsi que leur lieu de stage. Dans le cadre d'un apéritif dinatoire, il est ensuite possible de mener des discussions et de nouer des contacts.

La SVS a lancé les bourses correspondantes afin de promouvoir les stages dans le pays et de permettre aux étudiants et aux étudiantes de se faire une idée des différentes orientations professionnelles existantes. À en croire les chiffres actuels de la faculté Vetsuisse de Zurich, la grande majorité des étudiants et des étudiantes effectue leur stage dans une entreprise suisse, malgré la totale liberté de choix.



Information professionnelle sur la RHD chez le lapin

On constate une recrudescence de cas de maladie hémorragique virale du lapin (RHD) dans toute la Suisse. La SVS élabore une information professionnelle pour les vétérinaires, qui traite de la maladie ainsi que de la vaccination à titre de mesure importante. La RHD, pour Rabbit Haemorrhagic Disease, est une affection très contagieuse. Incurable, elle mène rapidement à la mort des lapins touchés. La vaccination protège efficacement les animaux.

JUIN

La SVS propose des cours de formation continue en radioprotection pour les AMV

Depuis cette année, la SVS organise des formations continues en radioprotection pour les assistants et les assistants en médecine vétérinaire (AMV). Aussi bien des événements physiques que des webinaires sont prévus.

Révision de l'Ordonnance sur la formation de la SVS

Les délégués approuvent à une large majorité une révision de l'Ordonnance sur la formation de la SVS. Ainsi, à partir de janvier 2024, les formations seront accréditées en heures et non plus en points.

Dernières connaissances en matière de bien-être animal

Libres de stress, de douleur et de peur: le bien-être des animaux va bien au-delà de leur seule santé. Une édition spéciale de la revue spécialisée Archives Suisses de Médecine Vétérinaire (ASMV) offre un aperçu des dernières connaissances en matière de bien-être animal, en lien direct avec la pratique.

La législation sur la protection des animaux protège la dignité et le bien-être de l'animal. Bien que ces deux notions soient définies dans les textes de loi, des questions demeurent quant à leur application: comment réduire au maximum le stress chez les animaux? Comment répondre au mieux à leurs besoins? Comment réduire la douleur? Ces questions font partie du quotidien de la pratique vétérinaire.

L'édition spéciale des ASMV aborde des questions relatives au bien-être animal pour différentes espèces et fournit des informations scientifiques actuelles à ce sujet. Les conseils aussi proches que possible de la pratique visent à aider les vétérinaires dans leur relation avec leurs patients et dans leur conseil aux détenteurs et détentrices d'animaux.

Les ASMV sont la revue spécialisée officielle de la SVS. Depuis plus de 200 ans, elles rendent compte des dernières découvertes scientifiques dans le domaine de la médecine vétérinaire.



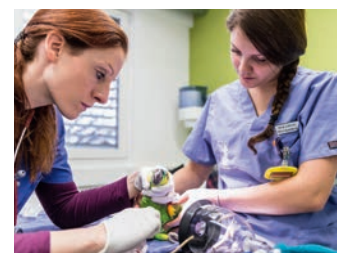
JUILLET

Le portail web GVP est en ligne

Le nouveau portail des membres de la SVS sur la «Good Veterinary Practice (GVP)» décrit les règles selon lesquelles les vétérinaires exercent leur profession avec soin et consciencieusement.

AMV: première procédure de qualification selon le nouveau plan de formation

Pas moins de 195 assistantes et assistants en médecine vétérinaire (AMV) terminent avec succès leur apprentissage selon le nouveau plan de formation introduit en 2020.



La SVS lutte contre la pénurie de médicaments vétérinaires

Au cours de l'été 2023, une grave pénurie de perfusions de calcium, nécessaires au traitement de la parésie vitulaire chez la vache, se fait ressentir. Aucune préparation autorisée en Suisse n'est plus disponible pendant plusieurs semaines. Cet exemple est symptomatique d'une situation qui s'aggrave depuis plusieurs années. Des médicaments importants manquent toujours en médecine vétérinaire, comme en médecine humaine d'ailleurs. Les animaux domestiques et les animaux de rente ne reçoivent dès lors pas toujours les médicaments dont ils auraient besoin. Il manque des analgésiques, des vaccins, des perfusions et bien d'autres choses encore. Les cabinets vétérinaires perdent dès lors beaucoup de temps à trouver des alternatives.

Pour ces raisons, la SVS soutient l'initiative populaire «Oui à un approvisionnement médical sûr» lancée cette année, de même que la collecte de signatures correspondante. Elle demande que la Confédération prenne le lead dans la thématique de l'approvisionnement en médicaments, qu'il s'agisse de préparations destinées à la médecine humaine ou à la médecine vétérinaire. La Confédération doit en outre créer les conditions permettant la recherche et le développement innovants de médicaments ainsi que d'autres biens médicaux en Suisse, de même qu'améliorer la gestion des stocks et assurer les chaînes d'approvisionnement et les importations.

L'engagement de la SVS en faveur des soins vétérinaires donne lieu à deux interpellations en fin d'année: en collaboration avec l'Union suisse des paysans, la SVS rédige une interpellation déposée par le conseiller national Martin Haab (UDC/ZH) concernant un service d'annonce pour les problèmes d'approvisionnement et l'autorisation des médicaments vétérinaires. Une autre interpellation, du conseiller national Leo Müller (Le Centre/LU) demande des simplifications au niveau de l'importation des médicaments vétérinaires.



Hausse des affiliations à la SVS

Le nombre de membres de la SVS n'a cessé d'augmenter au cours des dernières années. En 2023, la SVS enregistre à nouveau une croissance réjouissante de ses effectifs, qui augmentent de 207 membres pour en atteindre 3594. Parmi les nouveaux affiliés, on trouve notamment de nombreux étudiants et étudiantes en médecine vétérinaire. À titre d'association faitière, la SVS représente les intérêts des vétérinaires issus de tous les domaines de la profession, soit aussi bien de l'activité en cabinets que d'activités non cliniques officielles, dans l'industrie ou encore dans l'enseignement et la recherche.

AOÛT

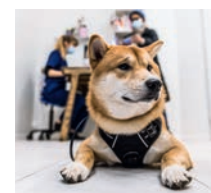
Fourniture de renseignements aux assurances pour animaux

Un nouvel aide-mémoire de la SVS indique comment les vétérinaires doivent se comporter vis-à-vis des assurances pour animaux lorsque celles-ci demandent à consulter les dossiers médicaux ou les rapports.

SEPTEMBRE

Aide-mémoire relatif à la nouvelle loi fédérale sur la protection des données

La SVS publie un aide-mémoire détaillé, adjoint d'une liste de contrôle, sur la mise en œuvre de la nouvelle loi sur la protection des données dans les cabinets et les cliniques vétérinaires.





En urgence, les vétérinaires doivent pouvoir traiter immédiatement les animaux sauvages

Même si un animal sauvage a besoin d'une aide médicale immédiate, les vétérinaires ne peuvent le soigner que s'ils ont obtenu au préalable une autorisation de l'office cantonal compétent. La chose s'avère problématique en dehors des heures de bureau. Dans une motion, la conseillère nationale Meret Schneider (Les Verts/ZH) demande que les vétérinaires puissent soigner immédiatement les animaux sauvages, sans devoir requérir d'autorisation préalable. À cet effet, la loi sur la chasse devrait être complétée par un passage correspondant. La SVS s'est déjà engagée pour cette cause et soutient cette motion.

Forum économique de la médecine vétérinaire couronné de succès

La SVS organise pour la première fois un forum économique, en collaboration avec le Bundesverband praktizierender Tierärzte bpt et l'Österreichische Tierärztekammer ÖTK. Début novembre, des vétérinaires de Suisse, d'Allemagne et d'Autriche se réunissent à Constance pour discuter de questions économiques et échanger. Orienté sur les solutions et adoptant un point de vue pratique, ce forum économique de médecine vétérinaire s'intéresse aux facteurs de réussite des cabinets vétérinaires, avec des exposés situés dans un cadre économique étendu: la médecine vétérinaire sous l'angle de l'éthique économique, la motivation des collaborateurs comme facteur de réussite économique, les défis à venir vus sous l'angle d'un futurologue, un regard dépassant notre coin de jardin sur le monde vétérinaire en Suède, de même qu'une évaluation concrète d'un praticien. Un podium avec les intervenantes et les intervenants ainsi qu'un programme d'après-midi spécifique à chaque pays complètent le forum.



OCTOBRE

Série de webinaires

«Octobre futé»

Du droit du travail au certificat en passant par l'optimisation fiscale: dans le cadre d'une série de webinaires, la SVS traite de questions relatives au quotidien professionnel des vétérinaires.



NOVEMBRE

Nouveau cours SVS

«En forme au travail»

Le nouveau cours SVS «En forme au travail» se penche sur les causes du stress et de la pression, discute leurs effets et propose des pistes d'action.

youngVets

Création de la Commission youngVets

Les personnes actuellement en formation et les vétérinaires qui entrent dans la vie professionnelle vont façonner la profession de demain. Leurs préoccupations doivent donc être davantage intégrées dans la SVS. Avec la nouvelle Commission youngVets, le Comité de la SVS veut assurer la représentation des intérêts des jeunes vétérinaires et renforcer les échanges entre les générations. La chose est d'autant plus importante dans le contexte actuel de pénurie de personnel qualifié et de manque de relève.

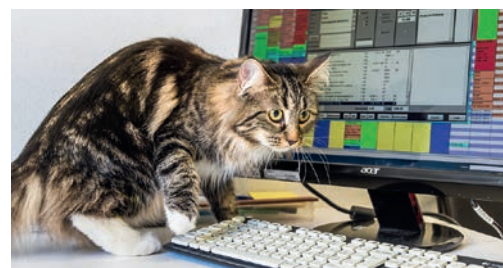
La Commission youngVets travaille sur mandat du Comité et prépare notamment des bases décisionnelles. Au nombre de ses tâches, on compte l'intégration des besoins des jeunes vétérinaires dans le contexte professionnel et leur thématisation au sein de la SVS. La commission doit ainsi constituer le point d'ancrage d'un réseau reliant la SVS et les vétérinaires en formation ainsi que les jeunes vétérinaires. Elle devra en outre développer, en collaboration avec le secrétariat, des prestations et des offres de la SVS à l'intention des jeunes vétérinaires.

Cette démarche s'inscrit également dans le prolongement de mesures déjà mises en œuvre par la SVS au cours des dernières années. En font partie le site web de la SVS youngVets.ch et la recherche de stages qui y est intégrée, de même que de nouveaux événements tels que les bourses aux stages lancées en 2023 dans les facultés Vetsuisse de Berne et de Zurich.

La nouvelle Commission youngVets intègre dans ses rangs des représentants aussi bien des étudiants et des étudiantes de Berne et de Zurich que des vétérinaires salariés suisses STA et des vétérinaires qui débutent dans la profession.

Service juridique de la SVS

Droit du travail, maternité et grossesse, responsabilité civile et autorisations, protections des données et bien plus encore: le service juridique gratuit de la SVS ajoute une année record à son actif. En 2023, il traite un total de 760 consultations juridiques et comptabilise un total d'environ 315 heures de consultation. Les années de pandémie 2020 et 2021, qui détenaient jusqu'à présent le record, sont ainsi évincées du podium.



DÉCEMBRE

One Health: que peuvent faire les vétérinaires?

Le symposium bilingue de la SVS à Berne reprend différents aspects autour du thème One Health dans le cadre de conférences et d'ateliers.



Rencontre D-A-CH: la pénurie de personnel qualifié et le manque de relève au centre des préoccupations

Les associations vétérinaires d'Allemagne, d'Autriche et de Suisse se rencontrent à Francfort. Lors des échanges, elles se penchent notamment sur les solutions potentielles à la pénurie de personnel qualifié.

Services aux membres

Les membres de la SVS bénéficient de prestations attrayantes

Vous avez des questions sur des thèmes relevant du droit ou de l'économie? Vous avez besoin d'un conseil dans l'utilisation des médicaments vétérinaires? Vous recherchez des informations ou des aide-mémoire pour votre quotidien professionnel? La SVS conseille ses membres dans toutes questions et sur tous les problèmes relatifs au quotidien professionnel.



Représentation d'intérêts

La SVS s'engage en faveur du bien-être animal comme de la santé humaine et animale, de même que de la sécurité des denrées alimentaires. À titre d'association faîtière, elle représente les intérêts de plus de 3500 vétérinaires issus de tous les domaines professionnels de la profession.



Médicaments vétérinaires et actes vétérinaires

La SVS s'engage en faveur d'actes vétérinaires basés sur la qualité, les décisions fondées éthiquement, la responsabilité de même que sur le bien-être animal et conseille ses membres à l'aune de la stratégie «One Health».



Conseil juridique

Le service juridique de la SVS est à la disposition des membres pour toute question relative au droit du travail.

- Conseil juridique gratuit
- Cours et aide-mémoire
- Solution de branche Sécurité au travail
- Auxiliaires dans le domaine de la conciliation entre profession et famille



Conseil économique

Les membres de la SVS profitent d'une large offre de prestations dans le domaine économique.

- Conseil économique
- Cours, aide-mémoire et auxiliaires pratiques
- Offres attrayantes d'entreprises partenaires
- Crédit pour le soutien financier lors de la création/reprise d'un cabinet médical



Réseau et information

Que l'on soit employé ou indépendant, travaillant en clinique ou non: la SVS rassemble les consœurs et les confrères.

- Newsletter SVS: les dernières nouvelles du secteur vétérinaire
- Magazine spécialisé ASMV: connaissances et informations en médecine vétérinaire
- Forum SVS: échange entre consœurs et confrères
- Portail de l'emploi: annonces à des conditions préférentielles
- Recherche de vétérinaire: la plateforme pour votre cabinet



Formation

La SVS accompagne les vétérinaires dans leur parcours professionnel, des études jusqu'à la retraite.

- Titres de formation postgrade de la SVS et de ses sections spécialisées
- Cours sur des thèmes tels que la gestion, l'économie ou le droit
- Journées suisses des vétérinaires
- Son propre compte de formation en ligne



Assistants et assistants en médecine vétérinaire

Les assistantes et les assistants en médecine vétérinaire (AMV) constituent un soutien important pour les vétérinaires. Ils forment la clé de voûte du cabinet. La SVS prend aussi à cœur de créer des perspectives attrayantes pour les AMV.

Plateformes

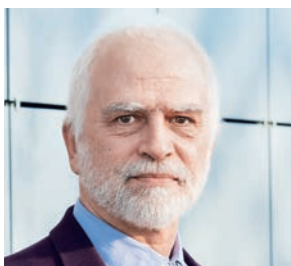
gstsvs.ch
my.gstsvs.ch
forum.gstsvs.ch
youngvets.ch
profession-veterinaire.ch
tpa-amv.ch



**Adhérez sans tarder
pour profiter!**

www.gstsvs.ch/affiliation

Comité et organes



Olivier Glardon

Président



Daniela Schweizer

Vice-présidente



Amandine Baumert



Claudia Graubner



Chantal Ritter



Samuel Schmid



Fabien Loup

Membres avec voix consultative:

David Spreng

Doyen de la Faculté Vetsuisse

Hans Wyss

Directeur de l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires

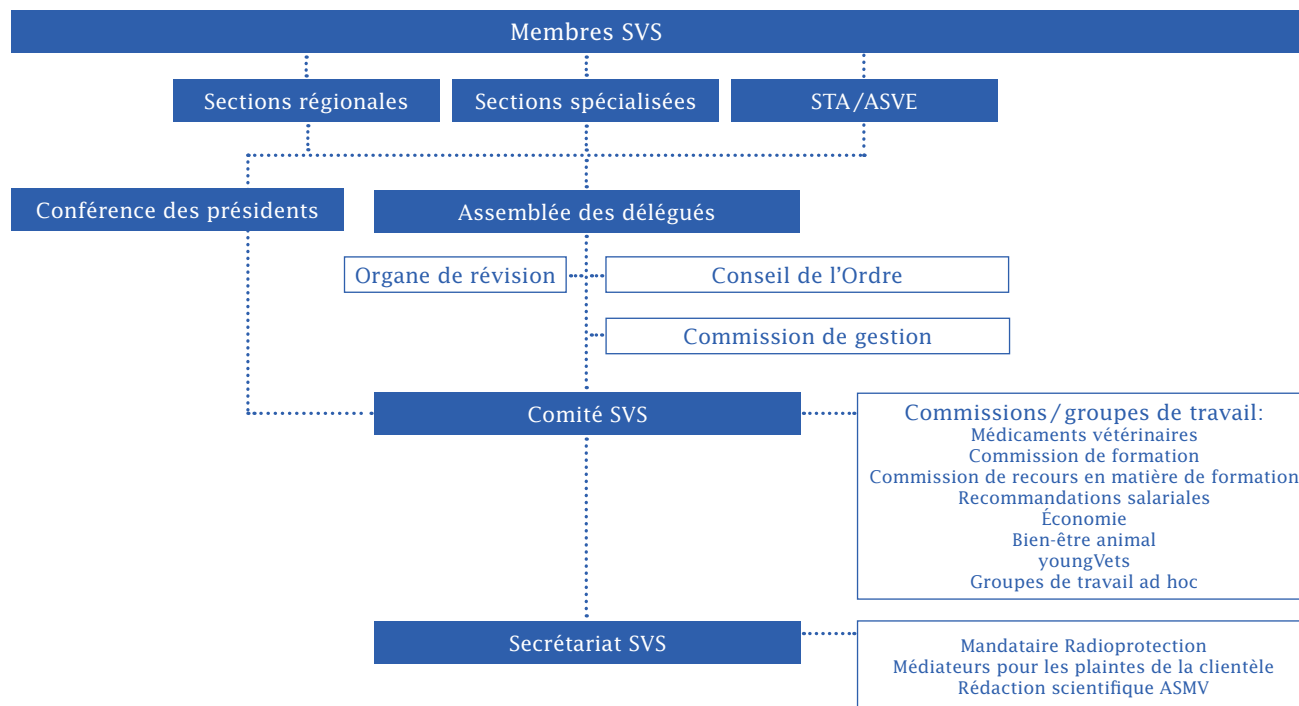
Daniel Gerber

Directeur

Membres du comité qui ont démissionné en 2023:

Michel Rérat

Organigramme SVS



Conseil de l'Ordre

Isidor Bürgi-Oechslin
Président

Albert Koller-Hautle
Vice-président

Daniel Damur
Barbara Knutti
Hans-Martin Sutter

Commission de gestion

Hansjakob Leuenberger
Président

Theodor Dürig
Andreas Wyss

Médiateurs pour les plaintes de la clientèle

Hanspeter Weber
Suisse alémanique

Jean-Luc Charbon
Suisse romande

Archives Suisses de Médecine Vétérinaire

Hanspeter Steinmetz
Rédacteur scientifique

Rico Thun
Rédacteur d'honneur

Secrétariat SVS

Daniel Gerber
Directeur

Sections

Sections régionales

Société des Vétérinaires Argoviens

Présidente: Ruth Sigerist-Nadenbousch
www.aargauertieraerzte.ch

Société des Vétérinaires Bernois

Président: Felix Neff
www.vbt.ch

Société Vétérinaire Regio Basiliensis

Présidente: Fabienne Burach
www.vets-basel.ch

Société des Vétérinaires Fribourgeois

Présidente: Valérie Grangier
www.svf-vft.ch

Société Genevoise des Vétérinaires

Président: Luc Borer
www.veterinaires-geneve.ch

Société des Vétérinaires des Grisons

Co-présidence: Marianne Derungs-Loretz
et Johanna Ambühl-Elmer

Société des Vétérinaires Jurassiens

Président: Grégoire Theubet

Société des Vétérinaires de Suisse centrale

Président: Stefan Birrer-Conzelmann
www.gzst.ch

Société Neuchâteloise des Vétérinaires

Présidente: Natacha Bourquin-Feusier
www.vetoneuch.ch

Société des Vétérinaires des Cantons SG/AI/AR

Président: Urs Leisi

Société des Vétérinaires Soleurois

Président: Thomas Schneiter

Ordine dei Veterinari del Canton Ticino

Président: Andrea Togni
www.veterinariticino.ch

Société des Vétérinaires Thurgoviens

Présidente: Lisa Goldinger
www.thurgauer-tierärzte.ch

Société Vaudoise des Vétérinaires

Président: Marc-Alain Tièche
www.veterinaires-vaudois.ch

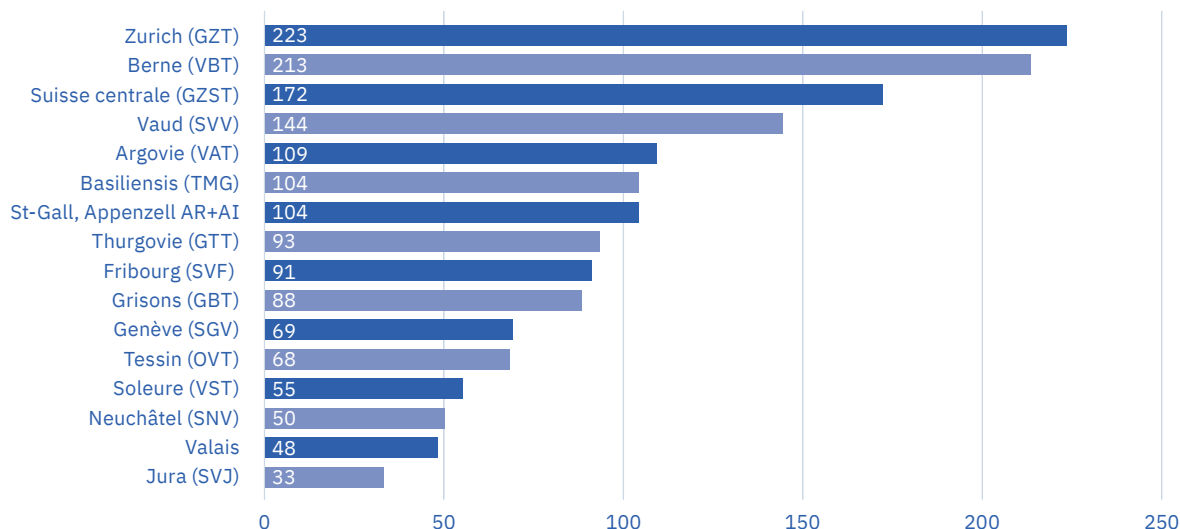
Société des Vétérinaires Valaisans

Co-présidence: Caroline Saillen-Paroz
et Vincent Théodoloz

Société des Vétérinaires Zurichois

Président: Christian Suter
www.gzt.ch

Membres 2023 dans les sections régionales



Sections spécialisées

camvet.ch – Association Vétérinaire Suisse pour les Médecines Complémentaires et Alternatives

Présidente: Susanne Stocker
www.camvet.ch



Association Suisse de Pathologie Animale

Co-présidence: Simone de Brot et Monika Hilbe
www.tierpathologie.ch



Association Suisse de la Médecine Aviaire

Co-présidence: Sarah Albini et Karin Kreyenbühl



Association Vétérinaire Suisse pour la Protection des Animaux

Présidente: Lisa Goldinger
www.stvt.ch



Association Suisse pour l'Histoire de la Médecine Vétérinaire

Président: Ignaz Bloch
www.svgvm.ch



Association Vétérinaire Suisse pour la Médecine Comportementale

Présidente: Anneli Muser Leyvraz
www.stvv.ch



Association Suisse pour la Médecine des Petits Animaux

Présidente: Claudia Nett-Mettler
www.svk-asmpa.ch



Association Suisse pour la Santé des Ruminants

Présidente: Michèle Bodmer
www.svwassr.ch



Association Suisse des Vétérinaires de Laboratoire de Diagnostic

Co-présidence: Katja Reitt et Urs Gilli
www.svvlid.ch



Association Suisse de Médecine de la Faune et des Animaux Exotiques

Président: Simon Rüegg
www.svwzh.ch



Autres sections

Association Suisse pour la Médecine Équine

Présidence vacante
www.svpm-asme.ch



Vétérinaires Suisses Salariés

Présidente: Julia Traversari
www.assistentztierarzt.ch



Association Suisse pour la Médecine Porcine

Présidente: Judith Peter-Egli
www.svsm.ch

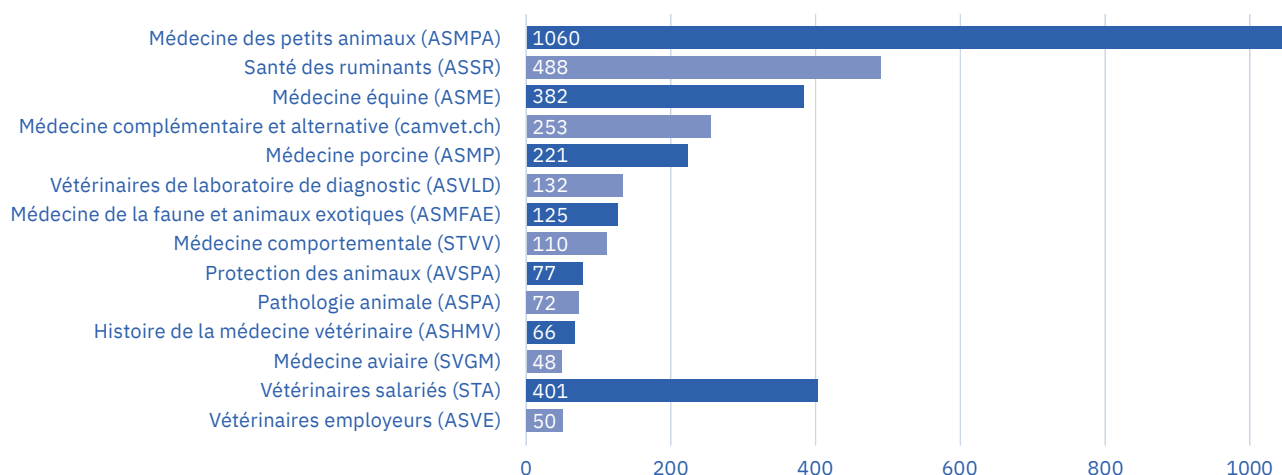


Association Suisse des Vétérinaires Employeurs

Président: Hanspeter Weber
www.svat-asve.ch



Membres 2023 dans les sections spécialisées et autres sections



Organisation: Faits et chiffres

Formation

Toutes manifestations confondues, les sections spécialisées, quelques sections régionales et la SVS ont reconnu 190 formations en 2023 et octroyé les points de formation correspondants.



Les titres de formation postgrade SVS attestent que leurs titulaires possèdent des connaissances approfondies dans un domaine spécialisé.

Titres SVS obtenus en 2023

21 vétérinaires ont obtenu leur titre de vétérinaire spécialisé (FVH):

- 12 FVH pour petits animaux (ASMPA)
- 3 FVH pour ruminants (ASSR)
- 3 FVH pour chevaux (ASME)
- 3 FVH pour laboratoire et médecine fondamentale (ASVLD)

33 certificats de capacité (CC) SVS ont été remis:

- 7 CC en nutrition canine et féline SVS (ASMPA)
- 18 CC de dentisterie équine SVS (ASME)
- 1 CC d'ostéopathie vétérinaire SVS (camvet.ch)
- 7 CC de physiothérapie vétérinaire SVS (camvet.ch)

36 certificats d'aptitude (CA) ont été remis:

- 24 CA en radioprotection SVS
- 3 CA de suivi de troupeau vétérinaire intégré échelon de base porc, STI-I SVS (ASMP)
- 9 CA de suivi vétérinaire de troupeau intégré – prise ciblée d'échantillons PLUS (porcs) SVS (ASMP)

3 nouveaux sites de formation

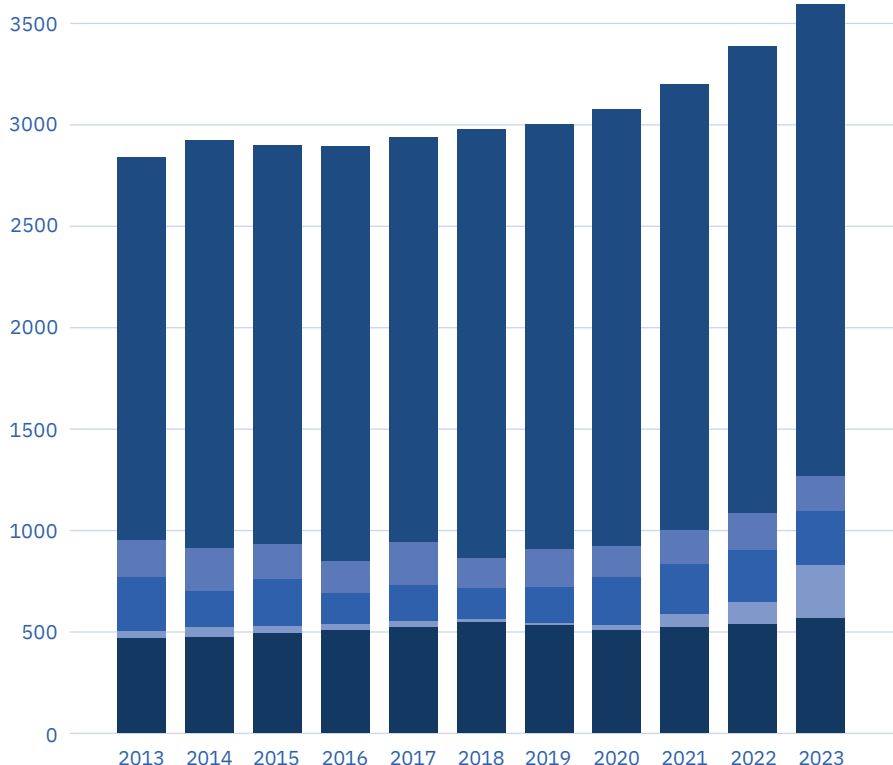
- 2 FVH pour ruminants (ASSR)
- 1 CC de physiothérapie vétérinaire SVS (camvet.ch)

7 nouveaux formateurs/trices

- 3 FVH pour ruminants (ASSR)
- 1 FVH pour laboratoire et médecine fondamentale (ASVLD)
- 3 CC de médecine des petits mammifères SVS (ASMFAE)

Effectif des membres SVS

- Membres «actifs»
- Membres «actifs tarif réduit» (4^e et 5^e année après l'examen fédéral)
- Membres «actifs début de carrière» (1^{re} à 3^e année après l'examen fédéral)
- Étudiants
- Membres passifs





Finances/comptes

Bilan au 31.12.2023

(en CHF)

	2023	2022
Actifs		
Actif circulant		
Liquidités	995'067	512'467
Créances résultant de livraisons et de prestations	37'037	286'323
Autres créances à court terme	7'435	16'063
Comptes de régularisation actifs	29'590	35'791
Total actif circulant	1'069'128	850'644
Actif immobilisé		
Immobilisations financières	83'762	83'972
Immobilisations corporelles	163'350	287'000
Total actif immobilisé	247'112	370'972
Total des actifs	1'316'240	1'221'616
Passifs		
Fonds étrangers à court terme		
Dettes résultant d'achats et de prestations de service	-94'726	-54'574
Autres dettes à court terme	-12'968	-30'365
Comptes de régularisation passifs	-189'738	-124'366
Total des fonds étrangers	-297'431	-209'305
Fonds propres		
Capital de l'association	-1'012'312	-1'040'385
Réserve affectée Promotion de la relève et pénurie de personnel qualifié	-100'000	-
Bénéfice de l'exercice	-6'497	-28'073
Total fonds propres	-1'018'809	-1'012'312
Total des passifs	-1'316'240	-1'221'616

Les comptes annuels 2023 seront présentés pour approbation définitive à l'Assemblée des délégués du mois de juin 2024. Sous réserve d'adaptation.

Clôture des comptes 2023

La clôture des comptes 2023 a été effectuée pour la première fois avec le système ERP Abacus récemment introduit. Le changement de système a entraîné un profond remaniement du plan comptable, ce qui permettra d'accroître la transparence des coûts et d'améliorer à l'avenir la comparaison des dépenses et des recettes sur plusieurs années. En raison du nouveau plan comptable, la comparaison avec le résultat de l'année précédente n'est cependant possible que de manière limitée.

Le résultat financier de l'année 2023 permet certes de constituer certaines réserves et provisions, toutefois le résultat positif inattendu doit être relativisé et considéré avec prudence. Les régularisations régulières des

années précédentes n'ont plus été effectuées pour des raisons de transparence des coûts, ce qui a eu une influence positive unique sur le résultat annuel.

Plusieurs investissements informatiques importants réalisés au cours de l'année sous revue et les années précédentes entraînent à nouveau une augmentation des besoins d'amortissement en 2023. Heureusement, ce poste de coûts élevé reculera pour se normaliser à partir de 2024.

Avec les 570'000 francs de provision d'entremise, l'OGV a une fois de plus fourni une contribution importante du côté des recettes. Grâce à cette contribution, les cotisations des membres peuvent toujours être maintenues à un niveau modéré.

Compte de résultat 2023

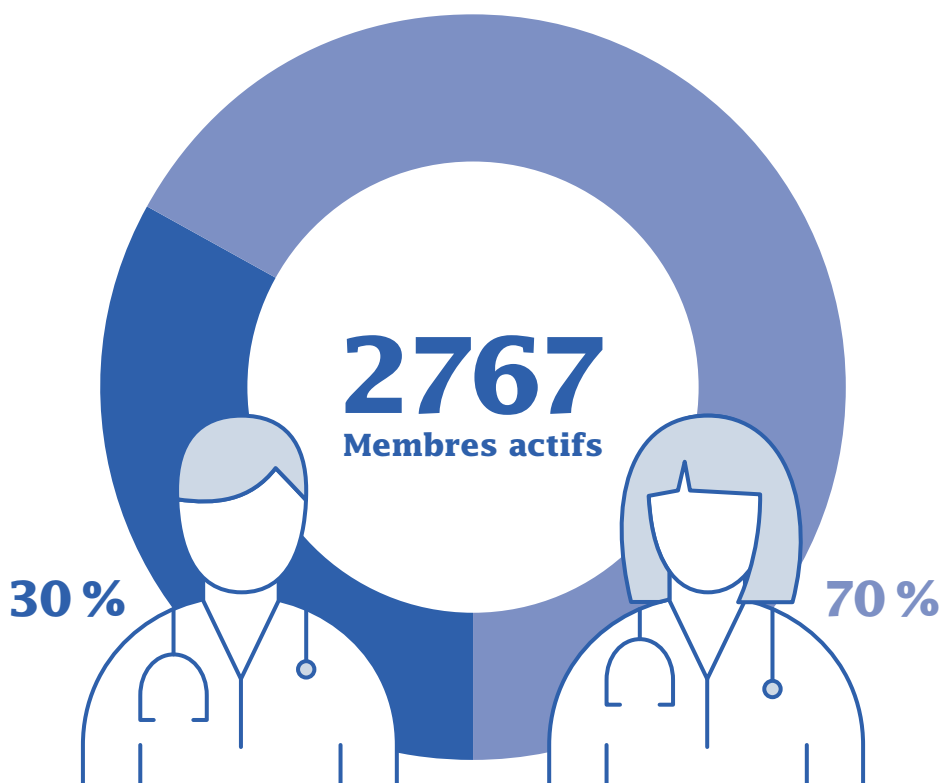
(en CHF)

	Compte 2023	Compte 2022
Produit d'exploitation		
Recettes d'abonnements ASMV, entremise de postes, prestations de services	208'849	203'811
Recettes de prestations de services pour les sections	682	-
Cotisations de membres	1'507'015	1'481'552
Recettes de séminaires et annonces	504'293	197'229
Frais de licence OGV	570'000	570'000
Provisions et dons (soutien à la ligne SOS)	46'331	15'606
Autres produits (ristournes et autres)	19'837	13'050
Diminution des produits (TVA, pertes sur créances)	-59'503	-
Total produit d'exploitation	2'797'504	2'481'248
Charges		
Honoraires des intervenants, frais de cours et autres frais	-217'591	-37'766
Soutien au crédit annuel	-31'660	-34'320
Total dépenses prestations de services, imprimés, énergie	-249'251	-72'087
Résultat brut 1	2'548'252	2'409'161
Charges salariales	-1'288'792	-1'334'716
Charges sociales	-235'791	-172'760
Résultat brut 2	1'023'670	901'685
Autres charges de personnel et frais	-65'014	-66'337
Total charges de personnel	-1'589'597	-1'573'814
Résultat brut 3	958'656	835'348
Loyer et charges annexes secrétariat	-84'843	-83'333
Entretien, réparations, remplacement, leasing	-82'508	-7'790
Assurances-choses, taxes, redevances, autorisations	-4'510	-5'593
Charges d'énergie et d'élimination des déchets	-3'418	-1'759
Total loyer, maintenance, assurances, énergie	-175'279	-98'474
Fournitures de bureau, téléphone	-10'482	-15'477
Imprimés (mise en page et impression ASMV)	-210'479	-212'841
Frais de port (envoi ASMV)	-30'184	-30'393
Contributions aux organisations partenaires, associations internationales, dons	-33'537	-29'872
Comptabilité	-51'393	-50'661
Conseil externe (exploitation ligne SOS)	-40'399	-41'000
Autres charges d'administration (assemblées, révision)	-19'094	-20'792
Charges d'informatique	-119'290	-114'594
Total des charges d'administration et d'informatique	-514'858	-515'631
Imprimés publicitaires, matériel publicitaire	-10'126	-106
Contributions aux sections, sponsoring (manifestations, OrTra)	-45'354	-74'633
Total dépenses publicitaires	-55'480	-74'739
Autres charges d'exploitation	-50	-57'554
Résultat d'exploitation 1 (EBITDA)	212'989	89'488
Amortissements et corrections de valeur sur les postes de l'actif immobilisé	-207'616	-121'054
Résultat d'exploitation 2 (EBIT)	5'373	-31'566
Total charges et produits financiers	1'357	3'796
Résultat d'exploitation 3	6'731	-27'770
Bénéfice annuel ou perte annuelle avant impôts	6'731	-27'769
Impôts directs	-233	-304
Bénéfice annuel ou perte annuelle	6'497	-28'073

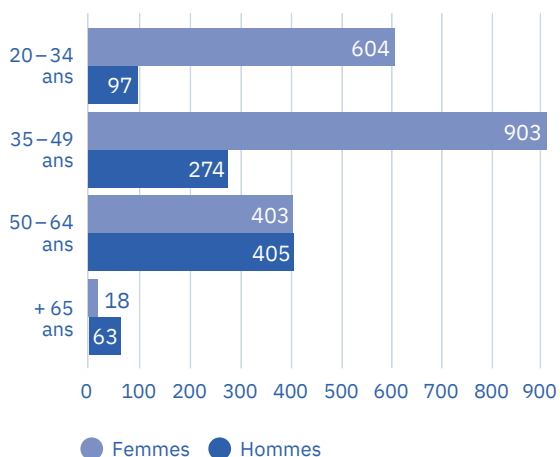
Statistiques

Les évaluations se basent sur la consultation en ligne de 2767 membres actifs de la SVS (date de référence: 1^{er} janvier 2024). Au 31 décembre 2023, 3594 vétérinaires étaient affiliés à la SVS (données des membres en page 18).

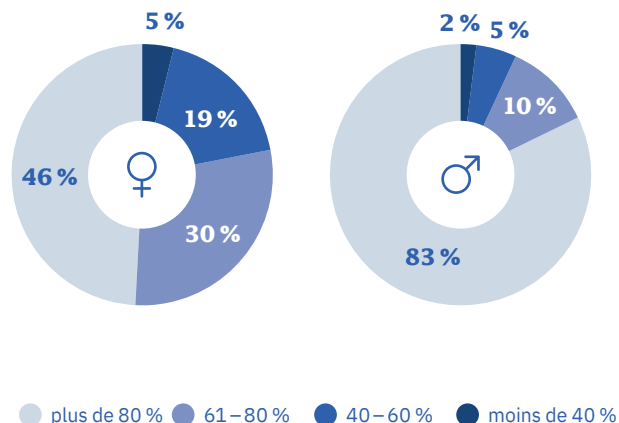
Répartition par sexe de nos membres actifs



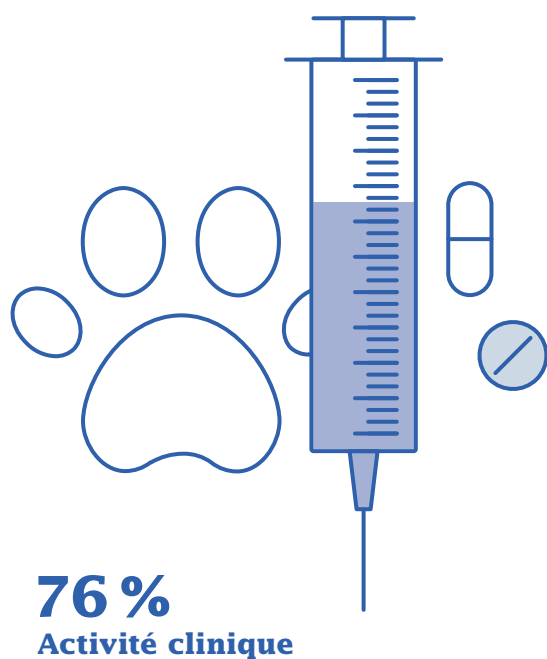
Membres actifs, selon l'âge et le sexe



Taux d'occupation, selon le sexe (membres actifs)



Membres avec activité clinique et non clinique

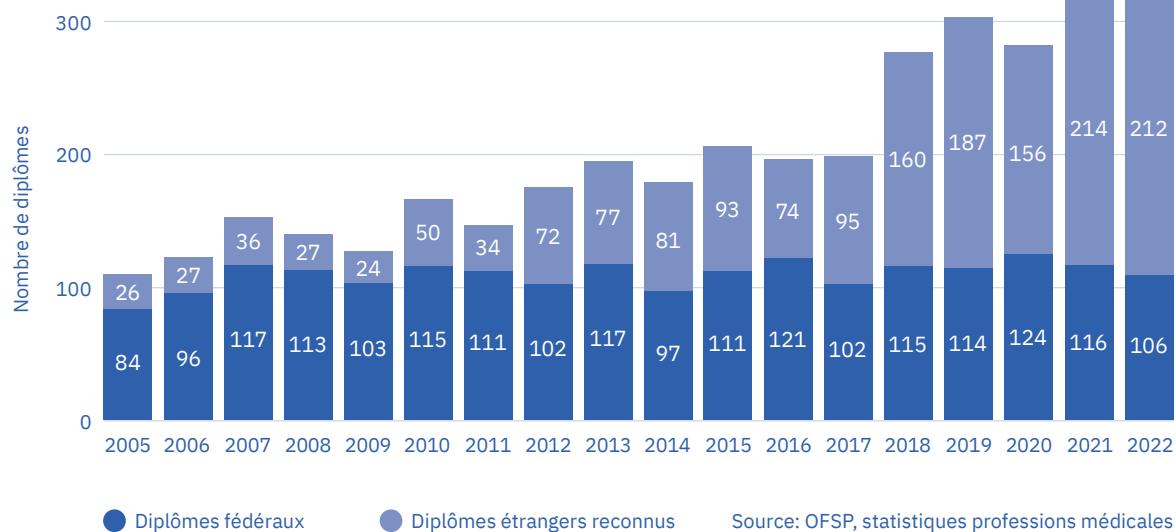


10 %
Activité non clinique

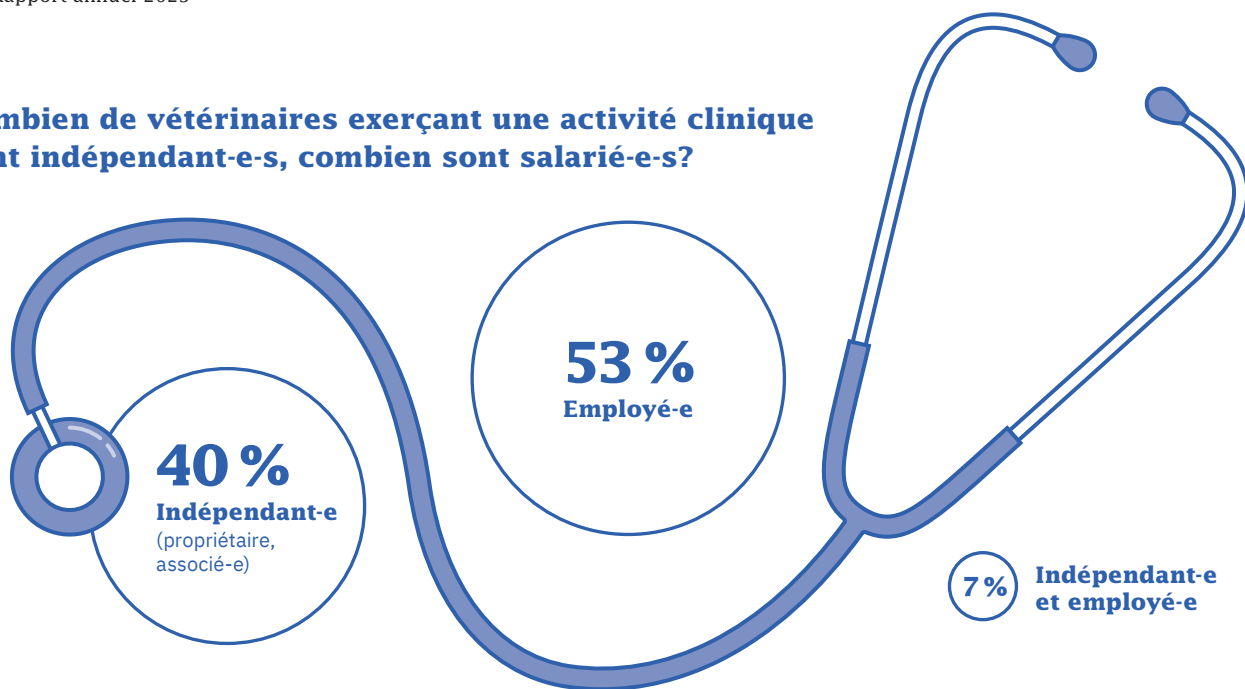


14 %
Activité clinique et non clinique

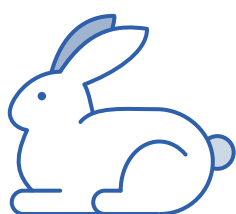
Évolution des diplômes de médecine vétérinaire: diplômes fédéraux et diplômes étrangers reconnus



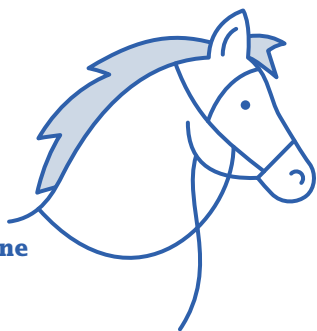
Combien de vétérinaires exerçant une activité clinique sont indépendant-e-s, combien sont salarié-e-s?



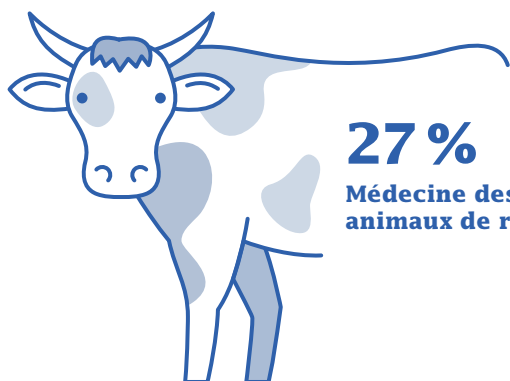
Principaux domaines d'activité, vétérinaires cliniciens



60 %
Médecine des petits animaux et médecine faune sauvage / animaux exotiques / animaux de compagnie



10 %
Médecine équine



27 %
Médecine des animaux de rente

3 %
Autre activité principale

Principaux domaines d'activité, vétérinaires non cliniciens

6 % Marketing, gestion de produits, commercialisation, vente

2 % ●
Gestion

Conseil, services (p. ex. service de santé animale, protection des animaux, association)

Doctorant-e, internat, résidence

10 %

7 %

20 %
Diagnostic de laboratoire et/ou pathologie

32 %
Activités officielles, service vétérinaire, armée

16 %
Enseignement et recherche

7 %

Autre activité principale



